

ETAPES A SUIVRE – SALARIE

01

RESERVER VOTRE
SEJOUR AUPRES DES
PARTENAIRES
IDENTIFIES

P 64 à 65 du catalogue
Hiver printemps 2020/2021

02

REGLER VOTRE SEJOUR
AUPRES DU PARTENAIRE

Selon leurs propres
conditions de règlement



Vous
bénéficiez
dans un
premier temps
de la remise
partenaire

QUELS SONT LES PARTENAIRES ?

 *Séjours ou circuits*

VERDIE
VOYAGES

Revendeur exclusif
des marques :

FRAM

Plein
vent

héliades
LABEL ÉVASIONS

BOOMERANG

Thalasso n°1
CROISIÈRE ET RÉSIDO DES VACANCES

EXOTISMES
CROISIÈRE ET RÉSIDO DES VACANCES

MSC
CROISIÈRES

Et plus encore sur
Selectour.com

TUI
Discover your smile

CLUB
LOOKÉA

CIRCUITS
NOUVELLES
FRONTIÈRES

CLUB
MARMARA

BRAVO
CLUB

Club Med
COLLECTIVITÉS



Tourisme associatif

UCPA

atvel
VOYAGES



Croisières

MSC
CROISIÈRES

Costa

Croisi Europe



Sportifs

UCPA

ALLIBERT
TREKKING
Solidarité par aventure



Si vous partez avec d'autres partenaires que ceux listés ci-dessus, le remboursement de votre subvention ne se sera pas allouée

Préparez votre valise en suivant les
recommandations données par le
partenaire et évadez-vous.

L'équipe de Casino Evasion vous souhaite
un agréable voyage.



ETAPES A SUIVRE – SALARIE - CASINO EVASION

03

RENSEIGNER
LE BULLETIN
DE PRISE EN CHARGE

Bulletin à télécharger sur le site
<https://www.casinoevasion.com/copie-de-hiver-mon-ce>

04

ENVOYER
LES DOCUMENTS
NECESSAIRES

Scannés et adressés par mail
reservation@casino-evasion.com

05

CASINO EVASION
REMBOURSE LE MONTANT
DE LA SUBVENTION

Par virement sur votre
compte bancaire

COMMENT RENSEIGNER LE BULLETIN DE PRISE EN CHARGE ?

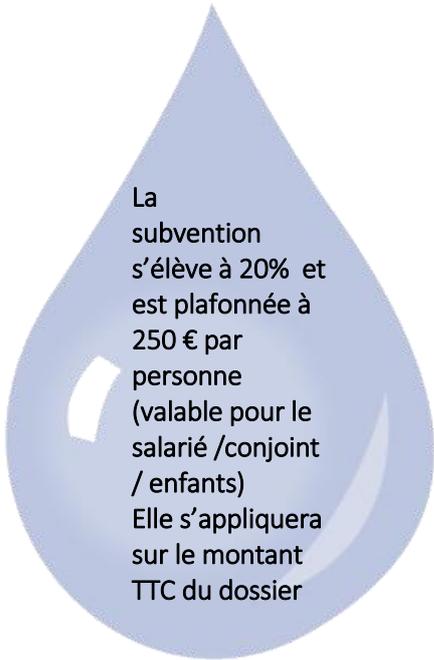
Renseigner obligatoirement les informations suivantes :

- Informations sur le salarié
Matricule / N° tel / @
- Informations sur l'ensemble des participants
Nom / Prénom / Date de naissance
- Date de séjour
- Destination
- Montant de la facture TTC

QUELS SONT LES DOCUMENTS A ENVOYER ?

Envoyer les documents suivants :

- Le bulletin de prise en charge
- La facture acquittée établie par le partenaire au nom de l'ouvrant droit
- Le contrat de vente faisant figurer la liste des participants (pour les enfants scolarisés joindre un certificat de scolarité)
- Un relevé d'identité bancaire du compte à créditer



La subvention s'élève à 20% et est plafonnée à 250 € par personne (valable pour le salarié /conjoint / enfants)
Elle s'appliquera sur le montant TTC du dossier